Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500150-20251127-2025_11_27_D4-DE

2025.11.27 d4

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 27 novembre à 20h30, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 22 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**17**
Nombre de conseillers votants	**17**
Date de la convocation	**22.11.2025**
Date d'affichage	**22.11.2025**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, David VEILLARD, Jennifer PAREIGE, Jean-Fabrice CLOAREC, Rolande TRUEL, Aimé LOISEL, Loïc MESSAGER, Vincent BLOT, Manuella DROUYE, Gwénaëlle LE CALVEZ, Elodie PAUTONNIER, Mélanie SIMON, Emmanuelle BARDAINE, Nicolas HUCHET et Béatrice RUFFAUT.

Pouvoir : Albert CHEVILLARD a donné pouvoir à Jean-Fabrice CLOAREC

Secrétaire de séance : Elodie PAUTONNIER

2025 11 27 D4 - ADHESION DE LA COMMUNE À L'ASSOCIATION DES CENTRES DE SANTE MEDICAUX ET POLYVALENTS DE BRETAGNE

Monsieur le Maire expose :

M. Patrice GAUTIER, Maire d'EVRAN, Co-Président de l'association des Centres de Santé Médicaux et Polyvalents de Bretagne propose à la commune de Balazé, porteuse de la création du Centre Communal de Santé, de rejoindre cette association.
Les réunions régulières organisées environ tous les 3 mois permettent à l'ensemble des centres de santé d'harmoniser leurs pratiques, de partager les difficultés mais aussi les projets de développement. Afin de structurer davantage les actions des centres de santé, il a été décidé d'un commun accord d'initier un cadre associatif permettant une représentation plus forte auprès des différentes instances, de répondre aux appels à projets, d'assurer l'animation du réseau.
L'association, à but non lucratif, regroupera les Centres de Santé Médicaux et Polyvalents de Bretagne (CDSMP) avec comme objectif l'animation du réseau des CDSMP de Bretagne.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- ✓ **D'ADHERER** gratuitement à l'association des Centres de Santé Médicaux et Polyvalents de Bretagne pour les années 2026 et 2027 ;

- ✓ **DE DESIGNER** :

Au titre de l'instance gouvernante :
- M. DOUABIN Stéphane, le Maire, représentant titulaire,
- Mme DROUYE Manuella, Conseillère municipale déléguée, représentante suppléante.

Au titre du personnel :
- M. HELIES Lionel, médecin généraliste du Centre de Santé de Balazé, représentant titulaire,
- M. GAUTIER Victor, médecin généraliste du Centre de Santé de Balazé, représentant suppléant.

- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces propositions.

Pour extrait certifié conforme.
Le 28/11/2025
Le Maire,
Stéphane DOUABIN

